

Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles
Nombre de délégués en exercice 70
Nombre de délégués présents 45

REPUBLIQUE FRANCAISE

Réunion 206

EXTRAIT DU REGISTRE n° 206-20
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLEES
DU CROULT ET DU PETIT ROSNE

Siège : Bonneuil en France (95500) - rue de l'Eau et des Enfants

REUNION DU COMITE SYNDICAL
SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 05 DECEMBRE 2012

L'an deux mille douze, le cinq décembre à 9 heures, le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne, légalement convoqué, s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances à Bonneuil-en-France, sous la Présidence de Monsieur Guy MESSAGER, Maire de la Commune de Louvres.

Présents : MM. Antoine SERRANO et Alain DURAND (Commune d'Arnouville), M. Jean-Claude LAINÉ (Commune de Baillet-en-France), MM. Jean-Luc HERKAT, Maire, et Bernard BREGEAT (Commune de Bonneuil-en-France), MM. Michel LACOUX et Gilles BELLOIN (Commune de Bouffémont), Mme Marie-Claude CALAS (Commune de Bouqueval), Mme Joséphine DELMOTTE (Commune de Chennevières-Lès-Louvres), M. Vicenté PASTOR (Commune d'Ecouen), M. Jérôme DROUILLOT (Commune d'Épias-Lès-Louvres), M. Alain BOURGEOIS, Maire (Commune d'Ezanville), MM. Guy LUBACZEWSKI et Michel MAGNE (Commune de Fontenay-en-Parisis), MM. Bernard PICQUET et Pierre DUBOIS (Commune de Garges-Lès-Gonesse), M. Gérard GREGOIRE (Commune de Gonesse), MM. Guy MESSAGER, Maire et Jean-Claude LECOINTE (Commune de Louvres), Mme Christiane TOMKIEWICZ et M. Alain BESSE (Commune de Mareil-en-France), M. Robert DESACHY (Commune de Le Mesnil-Aubry), M. Dominique DA SILVA (Commune de Moisselles), Mme Geneviève RAISIN et M. Elie MELLUL (Commune de Montsault), M. James DEBAISIEUX (Commune de Piscop), MM. Didier GUEVEL, Maire, et Marcel HINIEU (Commune de Le Plessis-Gassot), M. Azzeddine HICHERI (Commune de Puiseux-en-France), Mme Marie-Sylvaine NAVILLOD (Commune de Roissy-en-France), Mme Chantal NEDELLEC et M. Roger GAGNE (Commune de Saint-Brice-Sous-Forêt), M. Antoine ESPIASSE (Commune de Sarcelles), MM. Gérard SAINTE BEUVE et Jean LICETTE (Commune de Le Thillay), MM. Bruno REGAERT, Maire et Bruno VIVIER (Commune de Vaud'herland), MM. Lionel LECUYER et Alain GOLETTA (Commune de Vémars), MM. Louis BOURLES, Maire et Benoît NOTARIANNI (Commune de Villaines-Sous-Bois), Mme Christine PASSENAUD, et M. Dominique KUDLA (Commune de Villeron), MM. Serge LOTERIE et Roland BAUER (Commune de Villiers-Le-Bel).

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Antoine SERRANO, délégué de la commune d'Arnouville.

OBJET :

Avenant n° 1 relatif au marché public de travaux de réhabilitation des collecteurs intercommunaux d'eaux usées
Chemin Latéral, avenues du Cottage, Daumier et Gounod – Commune d'Arnouville (Opération n° 482C) Lot 1 :
Travaux sans tranchée

Monsieur Alain Bourgeois, Vice-Président et rapporteur de ce point inscrit à l'ordre du jour, précise au Comité que :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code des marchés publics,

Vu le marché public de réhabilitation des collecteurs intercommunaux d'eaux usées Chemin Latéral, avenues du Cottage, Daumier et Gounod – Commune d'Arnouville (Opération n° 482C) – Lot 1 : Travaux sans tranchée,

Considérant qu'un avenant est l'acte par lequel les parties à un contrat conviennent de modifier ou de compléter une ou plusieurs clauses du contrat initial,

Considérant la nécessité pour le SIAH de signer l'avenant n° 1 ayant pour objet d'acter les modifications intervenues sur les prestations initialement prévues dans le lot : 1 du marché de l'opération 482C via un avenant n° 1,

Délibération n° 206-20

Avenant n° 1 relatif au marché public de travaux de réhabilitation des collecteurs intercommunaux d'eaux usées Chemin Latéral, avenues du Cottage, Daumier et Gounod – Commune d'Arnouville (Opération n° 482C) Lot 1 : Travaux sans tranchée

Vu le projet de l'avenant n° 1 de travaux sans tranchée,

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 12 novembre 2012,

Le Comité Syndical :

- **Approuve** l'avenant n° 1 au marché public de réhabilitation des collecteurs intercommunaux d'eaux usées Chemin Latéral, avenues du Cottage, Daumier et Gounod – Commune d'Arnouville (Opération n° 482C), pour un montant de 50 200,00 € HT,
- **Et autorise** le Président à signer ledit avenant et tous les actes relatifs à cette affaire.

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le
et de la publication le

signé

Adopté à l'unanimité des suffrages
pour extrait conforme,
Guy MESSAGER,

signé

Président du Syndicat,
Maire de Louvres